



Revenu en élevage ovin viande : déterminants 2018-2020



Cette nouvelle étude sur les déterminants du revenu des éleveurs ovins viande spécialisés rappelle les poids prépondérants des aides découplées et de la taille du troupeau dans les différences de revenus entre élevages. Sur la période 2018-2020, les premiers déterminants techniques sont la productivité des brebis, dont le poids est renforcé par l'augmentation du prix des agneaux, et la maîtrise des charges de mécanisation.

32 500 € DE REVENU POUR 573 BREBIS

Cette nouvelle étude analyse les résultats des fermes de références spécialisées du dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage, pour les campagnes 2018, 2019 et 2020. Comme pour les précédentes études, c'est le revenu total qui a été analysé, compte-tenu de la difficulté d'apprécier de manière complètement homogène la main-d'œuvre des exploitants.

Au total, 427 résultats de fermes de références ont été valorisés, dont 145 pour 2018, 141 pour 2019 comme pour 2020. En moyenne sur les trois années, le revenu par exploitation est de 32 498 € pour 573 brebis, avec une productivité numérique de 1,18 agneau/brebis, un poids de carcasse par agneau de 17,4 kg et un prix de 6,99 €/kg (tous types d'agneaux confondus).

Après le pic de 2016 (41 500 €), le revenu moyen par exploitation s'est contracté progressivement, perdant plus de 10 000 € en 4 ans. Une partie de ce recul est liée à l'évolution de l'échantillon, avec une moindre représentation des systèmes pastoraux. Mais l'origine principale de cette baisse de revenu est la hausse des charges, qu'il s'agisse des charges opérationnelles, à l'image de la consommation de concentré (3 années de sécheresse dans la plupart des régions), mais aussi des charges de structure, qui tendent à évoluer plus vite que l'inflation mesurée par l'IPAMPA sur les différents postes.

Caractéristiques moyennes par année
(Source : Inosys - Réseaux d'Élevage, 2022)

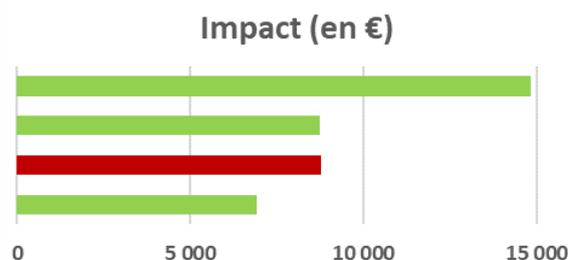
Année	2018	2019	2020
Nombre d'élevages	145	141	141
Brebis	588	565	565
Productivité numérique/brebis	1,16	1,17	1,20
Prix moyen agneaux (€/kg carcasse)	6,85	6,97	7,16
Kg Concentré/brebis	151	161	162
Kg Concentré/kg carcasse produit	7,2	7,7	7,6
Prix unitaire Concentré (€/tonne)	294	289	296
Revenu/brebis (€/brebis)	66	61	59
Revenu total (€/exploitation)	34 174	32 539	30 734

APPROCHE SYNTHETIQUE : LES PRIMES MAINTIENNENT L'ECART

Depuis la dernière réforme de la PAC, le poids des primes dans les différences de revenu est devenu prépondérant. Dans l'approche synthétique, n'intégrant que 4 facteurs explicatifs, les aides pèsent plus ou moins le double des autres facteurs dans la constitution des écarts de revenu. Si l'impact de la technicité, illustrée par la marge brute hors aides, s'est vu rattrapé par celui des charges de structure il reste toutefois nettement supérieur à celui de l'effectif de brebis.

Approche synthétique : impact des différents facteurs sur le revenu total de l'exploitation
(Source : Inosys - Réseaux d'Elevage, 2022)

Facteur	½ écart-type
Primes (€/brebis)	36
Marge brute hors aides (€/brebis)	19
Charges de structure (€/brebis)	23
Effectif de brebis	147



MODE D'EMPLOI

- **Une même base de variation (1/2 écart-type)** a été retenue pour pouvoir comparer les effets des différents facteurs, exprimés dans des unités différentes, aussi bien des euros (primes) que des dénombrements (effectif brebis) ou des kilos (de carcasse, de concentré).
- Dans le cas théorique d'une répartition « normale » (courbe en cloche), ½ écart-type de plus par rapport à la moyenne **correspond à 20 % des exploitations**. En pratique ce n'est pas tout à fait le cas : par exemple 15% des élevages détiennent entre 573 et 720 (573 +147) brebis.
- **Les impacts positifs sont en vert, ceux négatifs sont en rouge**. Ainsi, tous systèmes confondus :
 - Selon le modèle retenu, 147 brebis de plus c'est statistiquement 6 900 € de revenu en plus dans l'approche synthétique (ou 5 800 € dans l'approche analytique, cf. page suivante),
 - 0,17 agneau de plus par brebis c'est statistiquement 5 000 € de plus,
 - 1,6 kg de concentré de plus par kg de carcasse produit c'est statistiquement 3 100 € de moins, etc.

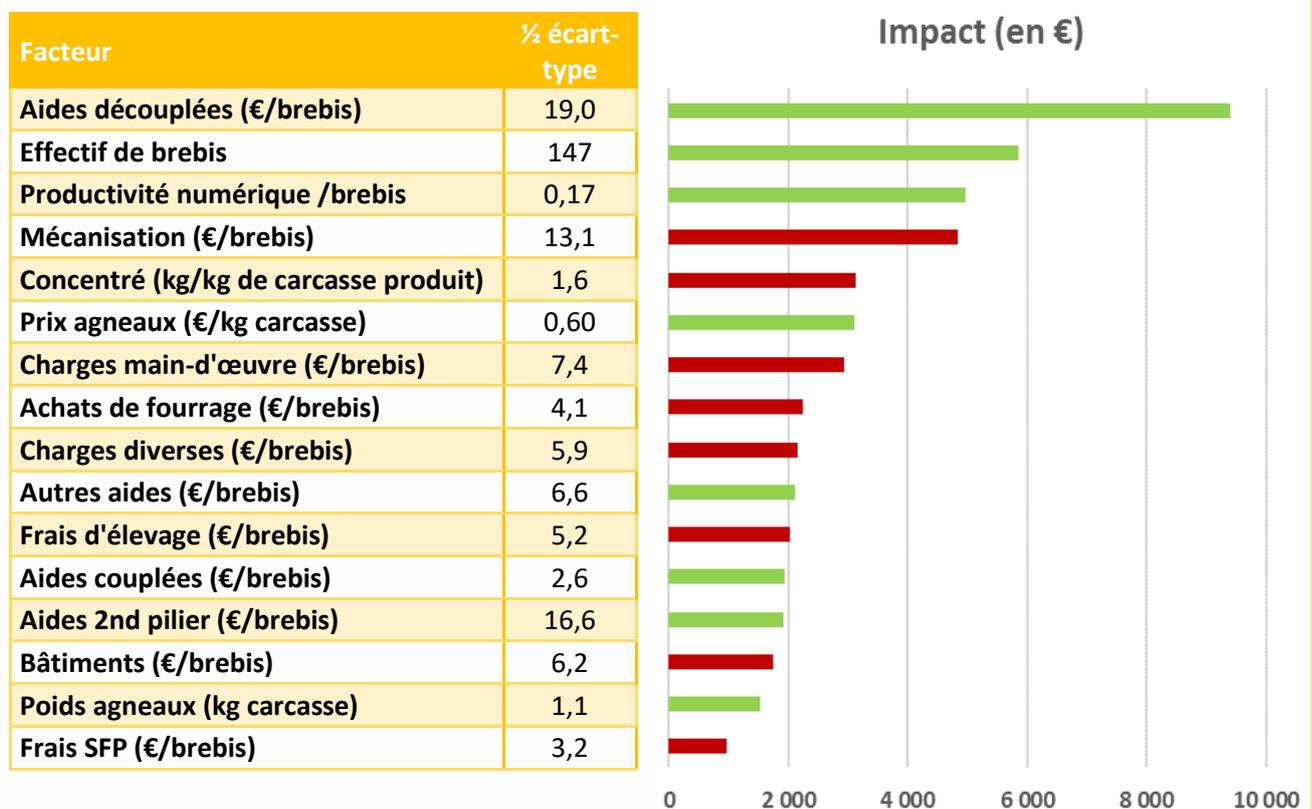


APPROCHE ANALYTIQUE : PRODUCTIVITE DES BREBIS ET MECANISATION PESENT PRESQUE AUTANT QUE L'EFFECTIF DE BREBIS

Dans l'approche analytique, la marge brute, les charges de structure et les primes sont remplacées par leurs composantes ou déterminants. Les facteurs pris en compte sont :

- l'effectif du troupeau et la productivité numérique des brebis,
- le poids moyen de carcasse des agneaux vendus et le prix moyen par kg de carcasse,
- la consommation totale de concentré par kg de carcasse d'agneau produit et le prix unitaire moyen du concentré consommé,
- le montant par brebis des autres charges opérationnelles (achats de fourrages, frais de la surface fourragère et frais d'élevage) et de structure (main-d'œuvre, mécanisation, bâtiments, frais financiers, charges diverses).
- le montant par brebis des aides couplées, découplées, du 2nd pilier, et les autres.

Approche analytique : impact des différents facteurs sur le revenu total de l'exploitation
(Source : Inosys - Réseaux d'Élevage, 2022)



Comme dans l'étude précédente (2015-2017), les aides découplées, rapportées à l'effectif de brebis, ressortent nettement comme le 1^{er} facteur explicatif des écarts de revenu. Même s'il reste en 2^{ème} position, l'effectif de brebis voit son poids quasiment rattrapé par ceux de la productivité des brebis et de la mécanisation, dont l'impact de variations d'1/2 écart-type est proche de 5 000 €. Puis trois facteurs ont des impacts de l'ordre de 3 000 € : la consommation de concentré, le prix des agneaux et les charges de main-d'œuvre (contributions sociales essentiellement). Les autres postes ont pour la plupart des effets de l'ordre de 2 000 €, qu'il s'agisse de charges (achats de fourrages, charges de structure diverses, bâtiments) ou de produits (aides diverses, dont celles liées aux sécheresses, aides couplées, du 2nd pilier, voire poids de agneaux).

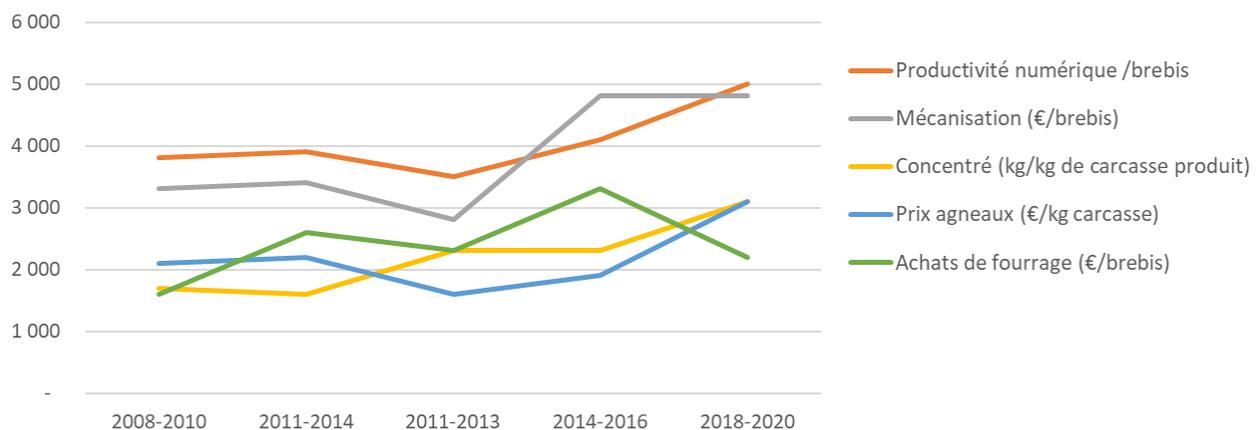
UNE HIERARCHIE ENTRE FACTEURS TECHNIQUES RELATIVEMENT STABLE

La compilation des résultats obtenus lors des études successives montre une certaine stabilité de la hiérarchie entre déterminants techniques du revenu :

- La productivité des brebis et la maîtrise des charges de mécanisation occupent des positions relativement proches depuis 2008-2010. Leurs poids sont croissants depuis 2014-2016, en lien avec les augmentations des prix des agneaux et, jusqu'en 2016, des revenus des éleveurs.
- Les deux postes alimentaires, quantité de concentré en kg/kg de carcasse d'agneau produit et montant des achats de fourrages et frais d'estive par brebis, forment un 3^{ème} groupe avec le prix des agneaux. Le poids du concentré tend à croître relativement régulièrement, ce que l'on peut relier à l'augmentation du prix du concentré et aux aléas plus fréquents avec le changement climatique. L'évolution du poids des achats de fourrages (et frais d'estive) est davantage liée à la part des systèmes pastoraux dans l'échantillon, les autres systèmes étant relativement autonomes en fourrage, hormis lors des sécheresses très marquées.

Evolution de l'impact de variations d'1/2 écart-type de différents facteurs techniques sur le revenu total de l'exploitation

(Source : Inosys - Réseaux d'Elevage, 2022)



Document édité par l'Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Juillet 2022 - Référence Idele : 00 22 502 040 – Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

- Pierre Lemeunier - Institut de l'Elevage - pierre.lemeunier@idele.fr
- Aurore Prieur - Institut de l'Elevage - aurore.prieur@aisne.chambagri.fr
- Carole Jousseins - Institut de l'Elevage - carole.jousseins@idele.fr
- Maxime Marois - Institut de l'Elevage - maxime.marois@idele.fr
- Marie Miquel - Institut de l'Elevage - marie.miquel@idele.fr
- Gilles Saget - Institut de l'Elevage - gilles.saget@idele.fr
- Vincent Bellet - Institut de l'Elevage - vincent.bellet@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.